Contact

Bulletin de l'Association Cerebral Vaud

Nº 84 septembre 2006

Sommaire :

- Responsables Grangette 3-4
- Appenzell 5-6
- Cérémonie plaquette G. Luthy 7-10
- Taxes véhicules 11
- Journée d'étude 14-16
- Médiation santé 18
- Cours FCPA 20

Bulletin de
l'Association Cerebral Vaud

Membre de l'Association Cerebral Suisse à Soleure

En étroite collaboration avec la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral à Berne

Paraît trimestriellement

✂

Bulletin d'adhésion à l'Association Cerebral Vaud

Prière de marquer d'une croix la rubrique choisie :

- ❒ Nous désirons/je désire faire partie de l'Association comme membre(s) parent(s) d'un enfant handicapé ou membre adulte handicapé (minimum Fr. 40.– par an).
- ❒ Nous désirons/je désire faire partie de l'Association comme membre(s) ami(s) (minimum Fr. 40.– par an).

❒ Nous désirons adhérer au système de la cotisation de couple donnant droit à deux voix aux assemblées générales (min. Fr. 70.– par an).

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NP/Ville _____

Tél. _____ Natel _____

Profession _____

Adresse E-mail _____

Prénom de la personne handicapée _____

Sa date de naissance _____

Institution, école ou atelier fréquenté(e) _____

Date _____ Signature _____

A retourner à notre secrétariat : ch. du Coteau 5, 1024 Ecublens

ÉDITO

Bien reposé ?

Je souhaite que chacun ait passé un bel été, un mois de juillet caniculaire et un mois d'août aux températures plus proches de la fin d'automne…

Trois camps en 2006 (2 x 2 semaines et 1 x 1 semaine).

Je prends volontiers du temps pour aller trouver nos vacanciers. Cette année les camps d'été étaient organisés à Saanen et à Sierre. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'observe les accompagnateurs et accompagnatrices s'occuper de nos enfants. Ils font face à toutes les situations non pas avec un sentiment de devoir mais avec une bonne dose d'humour et de compétence. Ils s'entraident, ils parlent, ils échangent, il paraît même que certains auraient trouvé l'âme sœur à force de fréquentation… des camps.

Une ambiance sereine, une organisation sans précipitation car planifiée et organisée met le visiteur que je suis dans une atmosphère décontractée. C'est pour moi, autant comme parent que président, rassurant de ressentir ce climat si propice aux vacances.

Cette réussite, je l'attribue à la motivation des directeurs, des responsables, des accompagnatrices et accompagnateurs, mais aussi à la formation qui leur est transmise par des professionnels. Merci à toutes et à tous.

Notre Bazar annuel se déroulera le samedi 4 novembre à Préverenges.

En 2007 notre association faîtière soufflera ses 50 bougies. Elle propose à cette occasion un concours d'œuvres de technique libre (dessin, peinture, sculpture, photo, tissage…) réalisées par des personnes infirmes moteur cérébral ; les œuvres primées seront exposées à l'occasion de leur 50ème anniversaire à Soleure le 14 septembre 2007.

Le Bazar nous donnera l'occasion de découvrir les talents des membres de notre association et personnes invitées. Nous organiserons un emplacement pour permettre aux artistes que compte notre association de s'exprimer au gré de leurs envies. Un jury sélectionnera les 3 meilleures œuvres qui seront primées en fin de journée.

C'est aussi pour moi l'occasion de vous remercier pour votre participation au Bazar 2005. En effet, vous avez répondu présent à nos appels pour participer à cette activité - seule activité de notre association demandant la participation de tous.

Je sais pouvoir compter sur vous pour que notre Bazar 2006 soit également une réussite et vous en remercie d'avance.

Claude Rutishauser,
président

BIENVENUE À NOTRE NOUVEAU MEMBRE

Actif : Mme Marilyne Passard, Echandens

DU NOUVEAU À LA GRANGETTE

C'est avec regret que nous nous séparons de nos deux responsables Grangette : en effet, Mélanie Cavin nous quitte pour des raisons familiales et Diokel Faye retourne au Sénégal.

Nous les remercions tous deux pour leur engagement auprès de nos enfants et la qualité de leur encadrement et leur souhaitons tout le meilleur pour le futur.

Dès la rentrée, notre nouvelle équipe sera formée de :

Filomena Piscitelli d'origine italienne, est née en 1982. Elle effectue cette année un stage à l'hôpital orthopédique de Lausanne avant d'entamer l'EESP à la rentrée 2007. Active dans notre association depuis 2003, elle a déjà participé à 6 de nos camps. Elle a également œuvré au sein de notre Groupe des Jeunes depuis 2003, sans oublier les stamms, puis a intégré notre équipe de la Grangette depuis fin 2005.

Filomena Piscitelli

Rosa Piscitelli

Anna

Rosa Piscitelli d'origine italienne également, est née en 1981. Elle a effectué plusieurs stages à l'hôpital en tant qu'aide infirmière avant d'entrer à l'école de physiothérapeute de Lausanne (actuellement en 3ème année). Elle a débuté au sein de notre association en août 2002, a effectué 5 de nos camps de vacances et travaille comme accompagnatrice - chauffeur à notre Grangette depuis 5 ans. Rosa aime travailler avec les enfants, ce qui l'a motivée de reprendre la responsabilité de notre Grangette.

Anna Simig d'origine hongroise, est née en 1977. Actuellement en formation universitaire, elle travaille également comme aide de classe à la Fondation Delafontaine. Depuis 1998, elle a régulièrement travaillé avec des enfants et adolescents dans différents centres d'accueil ; son parcours professionnel l'a également menée à la Fondation St-George à Yverdon ainsi qu'à la Branche à Mollie-Margot.

Toutes trois sont très motivées et se réjouissent d'accueillir vos enfants à la Grangette. Elles veilleront sans trêve à la sécurité et au bien être de vos enfants et se feront une joie d'y faire régner une ambiance chaleureuse.

Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles tâches !

F. Hausammann,
secrétaire

A VENDRE

Scalamobil (appareil se fixant à la chaise roulante pour monter et descendre les escaliers)

Valeur à neuf Fr. 8'700.- cédé à Fr. 5'000.-

Tél 021 921 14 27

WEEK-END À APPENZELL du 25 au 27 mai 2006

3 jours pour découvrir une région à l'autre bout de la Suisse. Sur le chemin, nous nous arrêtons d'abord à Berne : après un ou deux détours, nous arrivons au Musée d'histoire naturelle où nous pique-niquons. Tour d'horizon des squelettes d'animaux du monde entier : l'éléphant et les girafes empaillés sont eux aussi très impressionnants. Pour une expérience plus vivante, on constate que la graisse isole mieux du froid que les plumes et que les fourmis sont très actives dans leur fourmilière reconstituée en plein milieu du musée.

Nous nous remettons en route avec un Sugus et de la musique et arrivons à Herisau (presque) sans avoir vu le temps passer ! Accueil très agréable dans l'hôtel 3 étoiles avec un bon souper. Il est déjà tard et, pendant que certains vont boire un verre, nous regardons le Monde de Nemo avant d'aller au lit…

Le 2ème jour commence bien avec un magnifique buffet pour le petit déjeuner. On fait le plein de vitamines et c'est parti pour Appenzell ! Jolie bourgade où chacun trouve un souvenir à son goût (on prévoit déjà des odeurs de fromage et de saucisse à l'ail dans le bus au retour !). Nous dînons avec vue sur la Landsgemeideplatz : ce n'est pas du sanglier mais le service est très agréable !

Pour la suite du programme, nous nous rendons au Musée folklorique de Stein. Nous admirons les peintures naïves avant d'assister à une épatante démonstration de fabrication de fromage avec dégustation de petit lait et de sérac. Nous avons juste quelques difficultés à comprendre les commentaires en switzerdutch!

Retour à l'hôtel et soirée fou rire collectif!

Puis, c'est déjà le moment de recharger les sacs dans la remorque, de dire au revoir aux gentilles serveuses de l'hôtel et de grimper dans les bus en direction d'Altreu. La particularité de cet endroit, c'est qu'il y a des cigognes partout. Elles font des grands nids dans les arbres, sur les toits et les cheminées et on les entend claquer leur bec. Le ciel, qui était sombre le matin, se découvre et laisse passer de chauds rayons de soleil . Promenade à travers les champs : un joueur de hornus, un avion à réaction (pirouette, cacahuète) un planeur et plein de cyclistes qui profitent du beau temps!

On rentre ensuite à la Grangette pour retrouver tout le monde.

Ces trois jours se sont vraiment vite passés, c'était très bien ; il manquait juste un peu de poivre (ou de piment)!

Cédric Beyeler et Noémi Gilliand

INAUGURATION PLAQUE COMMÉMORATIVE MLLE G. LUTHY

Le 23 mai dernier, le Conseil de la Fondation Dr A. Combe inaugurait une plaque commémorative pour rappeler l'action et le souvenir de Mademoiselle Gertrude Luthy.

Un petit cercle de personnes était présent à cette cérémonie. Cet instant fut plein d'émotions et de symboles.

C'est en 1956, il y a tout juste 50 ans, que Mlle G. Luthy accueillait, chez elle, ses premiers élèves. Maître B. Krayenbuhl, qui a très vite cru à la vocation de cette pionnière, l'a accompagnée et soutenue, a prononcé un discours relatant le rôle majeur que Mlle G. Luthy a joué en faveur des personnes IMC en créant une association et une école.

J'ai retrouvé un compte-rendu d'activités de l'année 1958 dans lequel il est relevé le rôle primordial de Mlle G. Luthy et de M. A. Wicki l'année de la création de la Ligue. Les organisateurs du 50ème anniversaire de Cerebral ne manqueront certainement pas de le rappeler.

Parmi le petit groupe présent, nous avons pu retrouver l'histoire de notre association (ex Ligue IMC) et l'histoire de La Cassagne : des présidents et des membres des comités de Cerebral et de la Fondation Dr A. Combe anciens et actuels, des familles, des élèves anciens et actuels, les directions et les membres du personnel ancien et actuel. Sont également venus nous rejoindre des amis et voisins de Mlle G. Luthy.

M. Ogay, qui créera en 1973 le Service de l'Enseignement Spécialisé et qui fût membre du Conseil de notre Fondation, était rapporteur, au Grand Conseil, de la commission chargée d'étudier le projet de décret accordant une subvention à la Ligue Vaudoise en faveur des infirmes moteurs cérébraux pour la construction d'un Home-école IMC à Lausanne. C'était le 12 mai 1970. Je voudrais citer un extrait de ce rapport qui aujourd'hui est d'autant plus d'actualité :

« Il est facile d'imaginer les deux aspects étroitement interdépendants de l'action entreprise :

- L'aspect éducatif, l'apport des connaissances scolaires.
- L'aspect thérapeutique (physiothérapie, ergothérapie, hydrothérapie) sans oublier le travail essentiel en logopédie, les enfants IMC étant souvent gravement atteints dans la motricité du langage.

Une collaboration étroite s'établit donc, tout au long des journées, entre le personnel enseignant et le personnel soignant… »

Le professeur J.-C. Caron, ancien membre du Conseil de Fondation, Mme A. Vidmer qui avec sa famille furent les premiers habitants de La Cassagne, Mme S. A. Wicki qui, avec son mari, ont été parmi les membres fondateurs de la Ligue et bien sûr chacun sait que M. et Mme Wicki ont ouvert La Cassagne, l'ont dirigée et lui ont donné un esprit et une âme.

A la veille d'un certain nombre de changements dans la direction de la Fondation Dr A. Combe, cette manifestation a aussi permis de faire un lien entre le passé et le futur. J'ai la faiblesse de vouloir faire un lien entre l'évolution d'une personne et l'identité d'un groupe. Dans une période de mutation, il est important de voir l'avenir avec confiance et sérénité ; il faut s'adapter aux besoins, aux techniques, aux découvertes scientifiques, à l'attente des familles et des personnes en situation de

handicap. Les feuilles de l'arbre se rapprochent toujours plus du ciel et de la perfection, mais ses racines lui ont donné vie, énergie et stabilité.

L'histoire des personnes en situation de handicap, ces 50 dernières années, a été marquée, dans ce canton, par des personnalités telles que Mlle G. Luthy ou Mlle R. Delafontaine décédée au printemps dernier. Dans leur modestie et leur simplicité, et grâce à leur obstination, leur énergie et leur volonté, elles ont su, par la scolarisation, l'éducation et les thérapies, donner confiance aux personnes confrontées au handicap, les aider à croire en leurs possibilités, les amener à une reconnaissance sociale et un respect de tous, être reconnu dans sa dignité. L'une et l'autre ont mobilisé et dynamisé tout un réseau d'acteurs concernés et sensibilisés par les personnes en situation de handicap afin qu'elles soient reconnues et intégrées dans la société. Aujourd'hui, le soussigné est un trait d'union entre ce passé et le futur. Il a eu la chance de connaître les principaux acteurs de cette histoire, de comprendre la construction de cet édifice et surtout d'adhérer complètement aux choix qui ont été faits : la place de l'Association « Cerebral » et sa mission qui sont de

- faire se rencontrer les familles et les personnes en situation de handicap
- mettre à disposition une aide matérielle et humaine
- proposer des activités pour les enfants et les adultes, en complément à ce qui est mis à disposition par les institutions
- permettre aux parents de partager leurs préoccupations
- être un lien avec les instances sociales et politiques
- porter la préoccupation des besoins pédagogiques, thérapeutiques, professionnels et sociaux des personnes en situation de handicap
- créer des structures institutionnelles, les accompagner sans en assumer la direction.

Le témoin privilégié que j'ai été pendant 15 ans a trouvé dans ces structures des outils et un climat permettant de réaliser un excellent travail. Les liens qui unissent la Fondation Dr A. Combe et Cerebral sont précieux et créent une dynamique positive entre les familles et les professionnels des institutions. Ce partenariat a un rôle majeur permettant la construction d'une relation de confiance. Il permet de

clarifier et de définir les rôles dans les réponses à donner aux besoins des personnes en situation de handicap.

J'aimerais transmettre ce témoin à mon successeur ; ce lien entre nos deux structures est utile dans sa complémentarité, dans la compréhension de l'autre, dans la construction de réponses toujours plus adéquates et pertinentes.

Merci à toutes et à tous du chemin que nous avons parcouru ensemble ; tous mes vœux accompagnent Cerebral et son comité dans les prochains défis que vous aurez à assumer. Que chacun reconnaisse l'importance de l'association et que chacun se reconnaisse important pour aider à répondre aux besoins de l'association.

Robert Samouiller
Directeur de la Fondation Dr A. Combe

EXONÉRATION DE LA TAXE VÉHICULE

Depuis 2006, les critères pour pouvoir bénéficier de l'exonération de la taxe véhicule ont été modifiés.

Cette exonération est dorénavant accordée aux bénéficiaires PC de l'AI et de l'AVS, des PCG, d'un subside de caisse-maladie ou d'une attestation de revenus modestes délivrée par Pro Infirmis ou Pro Senectute (normes PC appliquées). Le critère de mobilité réduite doit être rempli par le détenteur des plaques ou un de ses proches (conjoint, enfant).

La demande d'exonération doit être adressée par écrit au Service des automobiles à l'aide d'un formulaire que vous trouverez à l'adresse suivante ainsi que tout complément d'information :

http://www.san.vd.ch/taxes.htm

FACILITÉ DE STATIONNEMENT :
carte valable au niveau européen

Le Service des automobiles et de la navigation (SAN) nous a informés, mi-mai, de l'introduction d'une nouvelle carte pour les facilités de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, valable au niveau européen. Cette nouvelle carte personnelle, comporte la signature et la photographie de la personne à mobilité réduite, ce qui permet de l'utiliser aussi bien pour son propre véhicule que lorsque la personne est transportée par des tiers. Son coût est de CHF 25.–. En cas de déficience permanente, elle est valable 5 ans. Les bénéficiaires d'une ancienne carte peuvent la faire changer gratuitement en renvoyant le formulaire de demande muni de leur signature et d'une photo ; leur carte aura alors les mêmes dates de validité. Les personnes qui souhaiteraient une carte avec une nouvelle durée de validité doivent faire la demande complète, avec certificat signé par leur médecin traitant et paiement des frais.

Attention : les facilités de stationnement se basent sur la réglementation en vigueur dans le pays de séjour.

Documents pour les demandes, à disposition auprès du SAN, de Pro Infirmis ou sur internet : www.san.vd.ch/, rubriques « formulaires » puis « Handicapés ».

Texte de Pro Infirmis Vaud

BIENTÔT LE BAZAR!

Notre prochain Bazar aura lieu le

Samedi 4 novembre à Préverenges.

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de **personnes bénévoles** pour tenir nos stands, servir les repas, monter et démonter les stands…

Les personnes qui souhaitent confectionner des gâteaux ou autres pâtisseries sont toujours les bienvenues!

Nous attendons avec impatience **votre appel à notre secrétariat.** Sans votre aide et votre générosité, le Bazar ne pourrait pas être ce qu'il est: une belle fête pour tous nos membres et amis.

Merci d'avance!

Nous sommes à la recherche de **locaux**
pour stocker les jouets
que nous récoltons pour notre Bazar.
Si vous avez un peu de place que vous voulez bien mettre à notre disposition,
merci d'avance d'appeler notre secrétariat au:

021 691 96 83

BAZAR

de l'Association Cerebral Vaud

IMC
infirmes moteur cérébral

samedi 4 novembre 2006

salle polyvalente de Préverenges

10 h 00 Ouverture des stands du Bazar
• Boutiques • Cadeaux • Ouvrages • Fleurs • Marché aux puces • Jouets • Livres
• Pâtisseries • Bar à champagne • Tombola • Information • La Cassagne
• Les Esserts • Ateliers de Vernand • Fondation Les Eglantines, atelier céramique

Dès 11 h 30 Repas de midi
Dès 18 h 00 Repas du soir

Après-midi Café - Thé - Pâtisseries
Dès 19 h 00 Soirée karaoké + disco

Cerebral

Les dons peuvent être versés à l'Association Cerebral Vaud, Lausanne, avec la mention BAZAR CCP 10-205 15-4

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME « PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET ANNONCE DU HANDICAP »

Plus de 350 professionnels de la santé, concernés par le travail auprès des familles et des enfants touchés par l'annonce d'une maladie invalidante se retrouvent ce mardi 23 mai 2006 au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois de Lausanne. Pour les initiateurs de cette rencontre, le service Besoins Spéciaux de la Petite Enfance (BSPE) de Pro Infirmis Vaud, cette réunion s'inscrit dans une double volonté : réunir l'ensemble des professionnels concernés par l'annonce du handicap et entamer une réflexion sur la nécessité d'une formation spécifique dans ce domaine.

De nos jours, les progrès de la médecine permettent de plus en plus de dépister les anomalies de développement ou les maladies susceptibles de générer un handicap. Dès lors, la tentation est grande de croire que tout est désormais dépistable et donc évitable.

Or, il n'en est rien : au quotidien, très nombreux sont les médecins à devoir annoncer à des parents l'invalidité de leur très jeune enfant.

L'annonce

L'annonce du diagnostic confronte les parents à une nouvelle réalité : leur enfant sera différent de celui qu'ils avaient imaginé. Les sentiments qui en découlent sont alors souvent ceux de révolte, d'injustice, mais aussi de désespoir et de culpabilité.

A VENDRE

Fauteuil roulant de course marque Küschall
à 3 roues, en bon état.

Fr. 400.– *(à discuter)*

Tél : 079 726 58 48

De plus, alors même que les parents veulent la vérité et qu'ils attendent de la part des médecins une attitude humaine et sincère, cette annonce constitue toujours pour eux le point de départ de nouvelles et multiples interrogations : Pourquoi cela nous arrive-t-il à nous ? Comment imaginer le futur avec un enfant très dépendant ? Comment nous organiser lorsque notre enfant sortira de l'hôpital et sur quelle aide pourrons-nous compter ? etc.

Un diagnostic constamment réactualisé

Très vite après l'annonce du diagnostic et dès que l'enfant est en mesure de quitter l'hôpital, les parents sont confrontés à des professionnels provenant d'horizons différents : des médecins, des assistants-sociaux, mais aussi des enseignants, des psychologues, des physiothérapeutes, etc.

Or, en fonction de son expérience de vie, de ses croyances, de sa perception de la santé et de la maladie mais aussi en fonction de l'évolution de l'état de santé de l'enfant, chaque professionnel va réactualiser le diagnostic en livrant son interprétation en fonction de ses connaissances.

Se former, pour développer un langage commun

De leur côté, les médecins ayant fait l'expérience du « mauvais rôle », de celui qui apporte la « mauvaise nouvelle » sont unanimes : ils considèrent leur tâche complexe et se sentent le plus souvent démunis face à une situation spécifique pour laquelle ils ont le sentiment de ne pas avoir été formés.

Dans ces conditions, il leur apparaît important de partager leurs expériences et mener une réflexion entre professionnels sur les difficultés et les enjeux d'une telle démarche.

A DONNER

Chariot de plage pour adulte.

Les personnes intéressées
sont priées de s'adresser à notre secrétariat

021 691 96 83

Le poids des mots

Cela dit, le développement d'une culture et d'un langage communs ne constitue pas un simple outil technique, mis en place exclusivement pour permettre de meilleures collaborations entre différents professionnels. En effet, il faut savoir que dans un moment aussi délicat que celui de l'annonce d'un handicap, le regard du professionnel est toujours important et lourd de signification dans ce qu'il transmet aux parents.

Dans ce sens, quel que soit le moment de l'annonce ou la gravité de l'anomalie, la manière de communiquer le diagnostic est loin d'être anodine. Elle constitue un acte médical en soi, dont la qualité s'avère souvent déterminante à la fois pour l'avenir de l'enfant et celui de sa famille.

Une raison suffisante, pour la considérer avec beaucoup de sérieux.

Pro Infirmis Vaud
Communiqué de presse du 23 mai 2006

Personnes de contact

Dr. Christopher Newman,
Médecin associé, Unité de réhabilitation pédiatrique, Hôpital pédiatrique, Lausanne. Tél : 021 545 06 06

Dr. Laurent Junier,
Médecin adjoint, consultations communes neuropédiatrie et pédopsychiatrie, Chuv, Lausanne. Membre du Comité cantonal de Pro Infirmis Vaud. Tél : 021 314 37 80

Mme Monique Richoz,
Directrice cantonale, Pro Infirmis Vaud, Lausanne, Tél : 021 321 34 34

Mme Nathalie Bluteau,
Assistante sociale, Cheffe du service Besoins Spéciaux de la Petite Enfance, Pro Infirmis Vaud, Lausanne Tél : 021 314 73 00

Orthopédie

PIERRE KERN

Lausanne - Monthey - Sion

Conduite sans permis de conduire
(vignette cycle)
Grande autonomie
Dès Fr. 2'727.-

Grand choix de chaises électriques
Dès Fr. 7'000 .-

Grand choix de chaises manuelles
Dès Fr. 1'000 .-

Concessionnaire

Meyra – Küschall – Quickie – Sopur
Rehatec – Sorg – Otto Bock – Turbo Twist - Sks

Av. de Beaulieu 9
1004 Lausanne
Tél. 021 641 61 61
Fax. 021 641 60 01
info@ortho-kern.ch

MÉDIATION SANTÉ

Droits des patients, un conflit, un problème, une question ?

Le Bureau cantonal de médiation santé est un service qui est mis à disposition gratuitement pour toute personne vivant un conflit avec un professionnel de la santé ou une institution.

Il s'adresse avant tout aux personnes :

- soignées dans une institution de soins ou à domicile,
- consultant un professionnel de la santé,
- résidant dans un établissement médico-social (EMS)

qui pensent que leurs droits ne sont pas respectés.

Les médiateurs du Bureau cantonal de médiation santé se tiennent à votre disposition pour vous aider à renouer le dialogue et résoudre le conflit. Ils vous renseignent par téléphone et reçoivent sur rendez-vous dans leurs locaux à :

Bureau cantonal de médiation santé
Avenue Ruchonnet 57
1003 Lausanne
021 316 09 87 (lu-ve 9 h 00-13 h 00)
mediation.sante@vd.ch
http://sante.mediation-vd.ch

Séminaire d'AGILE Entraide Suisse Handicap

Jeudi 26 octobre 2006 à Lausanne

Comment rendre mon quartier,
ma commune, ma ville accessible ?

Informations et inscriptions : Agile
Effingerstr. 55
3008 Berne
Tél 031 390 39 39
info@agile.ch

ENSEIGNEMENT DU SKI EN TRACE PARALLÈLE IMC

Anne-Marie Ducommun et Marie-Noëlle Bayard ont le plaisir de vous annoncer les cours de l'hiver prochain.

Méthode de ski sans chasse-neige conçue en étroite collaboration avec des médecins, des physiothérapeutes et des professeurs de ski. Les aides thérapeutiques sont appliquées individuellement à chaque skieur.

PROGRAMME 2006-2007

du 8 au 10 décembre	Haute-Nendaz	pour thérapeutes et moniteurs/base
du 2 au 6 janvier	Haute-Nendaz	camp dès 7 ans, sans les parents
du 23 au 25 mars	Veysonnaz-Thyon	cours de ski rétro, journée spéciale du 40ème
du 12 au 14 janvier	Kandersteg	cours pour enfants IMC de 4 à 12 ans avec leurs parents
du 12 au 14 janvier	Montana I	cours pour enfants IMC dès 4 ans avec leurs parents
du 19 au 21 janvier	Montana II	cours pour enfants IMC dès 8 ans avec leurs parents

Renseignements et inscriptions :

Anne-Marie DUCOMMUN
Direction des cours
Instructeur de ski pour IMC
Rue Mathurin Cordier 3
1005 Lausanne
Tél : 021 312 19 96
aducommun@hotmail.com

Liliane CLIVAZ
secrétariat
Rte de Vissigen 82
1950 Sion
Tél : 027 203 29 18
stephanie.clivaz@netplus.ch

FORMATION CONTINUE POUR ADULTES (FCPA)

Le programme des cours 2006-2007 sortira dans la première quinzaine de septembre et le délai d'inscription est fixé au **29 septembre 2006.**

Petit rappel : il est conseillé de s'inscrire le plus rapidement possible, car les inscriptions sont acceptées par ordre d'arrivée. Il est également souhaitable d'indiquer un deuxième choix, au cas où le cours choisi serait complet.

Le Centre FCPA proposera à nouveau cette année l' « **Espace libre** », activités de loisirs se déroulant un samedi après-midi par mois, destiné plus particulièrement aux adultes sévèrement handicapés. Tous les détails figurent dans le programme, ainsi que :

- **les nouveautés :** comprendre les chiens et les chats par une vétérinaire spécialiste du comportement ; comprendre la politique avec des élus communaux et cantonaux ; découverte des musées ; mouvement en musique ou encore pour les personnes vivant en appartement : « qu'est-ce qu'on mange ce soir ? Comment préparer un menu simple et équilibré avec le contenu de son frigidaire ! »
- **les cours de culture générale :** lire et écrire, découverte du monde, histoire de la Terre
- **les cours d'expression :** percussions, chœur mixte, atelier musique, atelier créatif, danse, brico-déco-création, peinture
- **les cours « vie pratique » :** informatique, internet, cuisine du monde, cuisine simple

Tout adulte est le bienvenu, quel que soit son handicap.

Vous pouvez demander le programme FCPA à notre secrétariat, ou directement au Centre FCPA : 021 648 25 82

E-mail : solidaritehandicap@hotmail.com

VOTRE SPÉCIALISTE

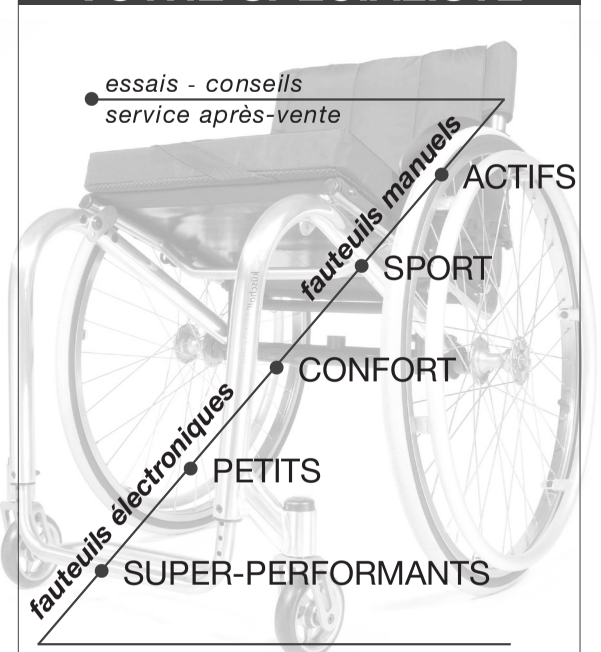

DEGONDA Rehab s.a.
fauteuils roulants

Lausanne	Av. du Rond-Point 8	✆ 021 613 81 00
Genève	Ch. Louis-Hubert 2	✆ 022 792 60 11

DEGONDA Rehab s.a.
fauteuils roulants

Les beaux jours arrivent, un grand besoin de s'évader se fait sentir : Avec les scooters électroniques, tout devient possible, vos ballades, vos courses dans les centres commerciaux…

Grande autonomie
Conduite sans permis (vignette cycle)
Autorisé sur la voie publique
Se recharge sur une simple prise 220V

Degonda-Rehab SA – Top-Mobil

Ch. Louis-Hubert 2
1213 GENEVE
tél: 022 792 60 11

Av. Rond-Point 8
1001 LAUSANNE
tél: 021 613 81 00

P.P.
1066 Epalinges

Secrétariat de l'Association

Chemin du Coteau 5 **021 691 96 83**
1024 ECUBLENS Fax **021 691 53 88**
Mme Françoise HAUSAMMANN
Mme Janine VUAGNIAUX, comptabilité 021 731 20 60

E-mail info.vd@association-cerebral.ch
Internet www.association-cerebral.ch/vd

Comité

M. Marco CAFFARO, membre	021 784 20 70
Mme Monique CALAME, vice-présidente	024 485 27 20
Mme Laurence CUANILLON, membre	076 652 93 42
M. Stéphane DESPONT, membre	021 881 39 65
Me Jean-Michel HENNY, membre (Pdt Fond. Dr A. Combe)	021 331 25 25
M. Bertrand PIDOUX, membre	021 701 55 46
M. Claude RUTISHAUSER, président	079 255 17 41
M. Alain SAUGY, membre	079 479 88 80
Mme Monique SEYLAZ, membre	024 445 34 56

Membres invités

Dresse Jacqueline NIELSEN, Lausanne (Hôpital Orthopédique)	021 310 36 07
M. Alban RESIN, Cugy (Les Esserts)	021 732 10 40
M. Michel GUIGNARD, Lausanne (La Cassagne)	021 654 05 56

Responsables

Groupe Parents	Mme Monique CALAME	024 485 27 20
La Grangette	Mme Laurence CUANILLON	021 652 93 42
Groupe des Jeunes	Mme Monique SEYLAZ	024 444 34 56
Camps	M. Marco CAFFARO	021 784 20 70
Bazar	M. Bernard BEZENCON	021 881 39 92

Ce journal est tiré à 675 exemplaires, il est transmis à 451 de nos membres et à 190 professionnels
Délai rédactionnel de la prochaine parution: 15 octobre 2006